Connaissances théoriques Niveau 1 = découverte



- Les connaissances et compétences requises
- Le cadre réglementaire
- Les dangers liés à la pratique de l'apnée
- Protection de l'environnement

@nautilusmetz

Décembre 2016

Les connaissances et compétences requises



Les connaissances et compétences requises Les connaissances



-
- Savoir utiliser son matériel
 - o Equipement personnel (PMT), lestage
- Capacités techniques
 - o Palmage, utilisation du tuba, ventilation de préparation à l'apnée
 - S'immerger, propulsion et déplacement, compensation
 - Tester ses capacités d'apnée
- Savoir réagir en situation
 - Reconnaitre un malaise de type syncope pour perte de contrôle moteur
 - Donner l'alerte
 - O Connaitre le protocole de sortie de fin d'apnée / travail en binôme
- Connaissances théoriques de base
 - Connaître les principaux dangers de l'apnée et leur prévention
 - Avoir des notions de réglementation
 - Avoir des notions de protection de l'environnement

Les connaissances et compétences requises Les compétences physiques



| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 4 |
|---------------------|-----------|---------------------------------------|--|--|
| Apnée statique | 1 minute | 2 minutes | 2 minutes | 3 minutes |
| Apnée dynamique | 25 mètres | 50 mètres | 50 mètres | 75 mètres |
| Séries d'apnées | | 4 x 25 m départ toutes les 1min15s | 4 x 25 m départ toutes les 1min15s | 4 x 50 m départ toutes les 2min |
| Apnée en profondeur | | | 15 m en milieu naturel poids constant gueuse largable gueuse freinée | 25 m en milieu naturel poids constant gueuse largable gueuse freinée |

Le cadre réglementaire



Le cadre règlementaire Niveaux d'apnée et conditions de candidature



Les niveaux de pratique :

- Niveau 1 (Découverte) A1
- Niveau 2 (Perfectionnement) A2
- Niveau 3 (Exploration de la profondeur) A3
- Niveau 4 (Expert) A4

· Les niveaux d'encadrement :

- Initiateur entraîneur IEA1
- Initiateur entraîneur profondeur IEA2
- Moniteur entraîneur fédéral 1er degré MEF1
- Moniteur entraîneur fédéral 2ème degré MEF2

Les conditions de candidature du A1 :

- o Etre titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité
- Autorisation du responsable légal pour les moins de 18 ans
- Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée

Le cadre règlementaire Les prérogatives de l'apnéiste A1



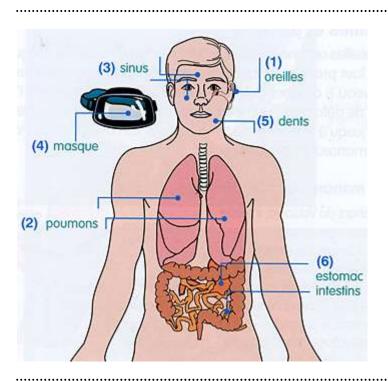
- Autonomie dans l'espace proche sous la responsabilité au minimum d'un initiateur entraîneur d'apnée
 - Profondeur de 6 mètres maximum
- Pratiquer l'apnée sous toutes ses formes avec un encadrant d'apnée qualifié
 - Seul un A1 majeur peut évoluer en autonomie

Les dangers liés à la pratique de l'apnée



Les dangers liés à la pratique de l'apnée Les barotraumatismes, comme en plongée





· Accidents liés aux variations de pression:

 Difficulté d'adaptation entre la pression à l'intérieur d'une cavité du corps et la pression externe

Oreilles

 Maitriser la compensation, ne pas forcer si les oreilles ne passent pas

Sinus

- Ne pas plonger en cas de rhume ou sinusite
- Ne pas forcer la descente en cas de douleur

Poumons

 Ne pas prendre d'air chez un plongeur en scaphandre

Placage du masque

Souffler de l'air dans le masque à la descente

Les dangers liés à la pratique de l'apnée Hygiène et conditions matérielles



• Froid (hypothermie):

 Baisse de la température du corps, qu'elle soit brutale ou progressive



Matériel : Avoir une combinaison adaptée

Informer son moniteur lorsqu'on a froid

Ne pas hésiter à interrompre la séance

Coup de fatigue (hypoglycémie) :

 Chute du taux de sucre dans le sang (alimentation)



Manger un peu, de préférence 2h avant

Noyade :

 Détresse respiratoire due à l'inhalation d'eau dans les voies aériennes



- Avoir un lestage adapté, ne pas être sur-lesté Bien ventiler, bien s'hydrater → éviter les
 - crampes
- Avoir une bonne technique de palmage et tuba d'un diamètre suffisamment gros → Pour ne pas s'essouffler
- Pratiquer l'activité à 2 (surveillance mutuelle)

Les dangers liés à la pratique de l'apnée Les pertes de connaissance



- Notre corps a besoin d'oxygène pour fonctionner :
 - o L'oxygène est apportée par la respiration
- En apnée, nous arrêtons volontairement de respirer :
 - L'oxygène n'est plus renouvelée par la respiration
 - L'oxygène disponible dans notre corps va diminuer
- Lorsque notre corps n'a plus assez d'oxygène, il se met en « veille » :
 - C'est une syncope.
 - Cet état est réversible.
 - o Le plus gros danger est si l'état de conscience réapparait sous l'eau → Noyade
- En sortie d'apnée, notre cerveau (en manque d'oxygène) peut avoir du mal à contrôler nos mouvements, provoquant des mouvements désordonnés

○ → c'est une samba ou Perte de Contrôle Moteur

Les dangers liés à la pratique de l'apnée Pertes de connaissance : les signes annonciateurs

.....

Sur soi :

- Sensation de bien être, d'aisance inhabituelle
- Grosses difficultés pour finir son apnée
- Forte soif d'air contre laquelle on lutte exagérément
- Lourdeur et chaleur dans les muscles des cuisses
- Picotements dans les extrémités
- Vertiges, troubles visuels
- Tremblements désordonnés (samba)
- Attention, dans la plupart des cas l'apnéiste ne ressent aucun signe précurseur!

Les dangers liés à la pratique de l'apnée Pertes de connaissance : les signes annonciateurs

Ce que je peux constater sur mon binôme :

- Arrêt du palmage
- Lâcher de bulles en fin d'apnée
- Tremblements désordonnés (samba)
- Non respect des consignes définies
- Accélération du rythme de nage en fin d'apnée
- o Forte extension du cou avant d'atteindre le mur ou la surface
- Coloration des lèvres et du visage anormale
- Regard vide
- Pas de réponse aux stimulations
- Le signe 'ça ne va pas'

Les dangers liés à la pratique de l'apnée Pertes de connaissance : les signes annonciateurs

- Tout comportement suspect faisant craindre une perte de connaissance doit être repéré par l'apnéiste.
- Pour le niveau 1, il faut le signaler à l'encadrant en donnant l'alerte en surface
- Attention de ne pas créer une situation de sur-danger! Il sera préférable d'effectuer une bonne alerte, que de se mettre en danger soi-même!
- On ne blâmera jamais celui qui intervient à tort

Les dangers liés à la pratique de l'apnée L'apnée se pratique en sécurité: le bon comportement

- L'apnée se pratique en sécurité, les risques sont connus et on doit les prévenir en mettant en place les moyens nécessaires à une pratique sans danger. C'est l'affaire de tout le monde, encadrants et pratiquants.
- Avant toute séance s'être alimenté correctement
- Ne pas pratiquer d'apnée seul sans surveillance.
- Utiliser un matériel adapté: masque, palme, combinaison en cas de froid.
- S'assurer de sa bonne forme ORL, ne jamais forcer en cas de douleur aux oreilles ou aux sinus.
 Garder ses dents bien soignées.
- Ne pas s'hyperventiler.
- S'abstenir de lâcher des bulles intempestivement (signe pré-syncopal).

Les dangers liés à la pratique de l'apnée L'apnée se pratique en sécurité: le bon comportement

- Ne pas pousser les apnées, remonter et respirer quand le besoin s'en fait sentir. Les progrès viennent avec l'entraînement, se faire plaisir avant tout.
- Respecter les consignes des moniteurs, ne pas dépasser les temps, distances et profondeurs indiquées.
- Surveiller son binôme au plus près, la surveillance se prolonge après l'apnée au moins 1 minute (la syncope peut survenir jusqu'à 30 secondes après l'émersion).
- Respecter la procédure de sortie de l'eau (signe: tout va bien après plusieurs cycles ventilatoires).
- Rester attentif à son binôme mais aussi aux autres apnéistes et aux moniteurs.
- Prévenir son moniteur en cas de sortie momentanée ou définitive.
- Pratiquer régulièrement des exercices de secourisme (recommandation pour le N1).

Protection de l'environnement



Protection de l'environnement La protection du milieu et les eco-gestes



- L'apnéiste doit limiter au maximum son impact sur l'environnement.
- Il évolue dans un milieu vivant et fragile qu'il convient également de respecter et de protéger.
- La protection du milieu passe par des « éco gestes » et l'apnéiste se conduit comme un « éco citoyen »
 - Gestes ou comportement souvent simple que chacun peut faire pour limiter son impact sur l'environnement

Protection de l'environnement Trajet et site de plongée



- Co-voiturage! Limiter notre emprunte carbone (et économique!)
- Les savons et autres liquides moussants sont utilisés souvent pour faciliter l'enfilage des combinaisons. Ils sont toxiques pour la faune et flore aquatiques
- Attention aux huiles solaires, protégez vous plutôt avec des laits solaires ou tout autre produit soluble à l'eau.
- Ramenez vos déchets!

Protection de l'environnement Dans l'eau...



- Comme en plongée, la règle d'or est de ne rien toucher!
- Attention au sur lestage et aux coups de palmes! Evoluer à bonne distance du fond.
- Ne pas nourrir les animaux (perdent leur instinct naturel)
- Attention au phare de plongée : Ne pas éclairer directement les poissons.

Q/A



Bibliographie:

Apneiste_Niveau_1_V2.pdf, manuel de formation FFESSM APNEE_N1_COMMUN_V3.pdf, de Jean Ladin et de Patrick Louis Formation_theorique_Niveau_1_V02.pdf, du CODEP 78